



© F. BLANC

LE SMIC ET LE CHÈQUE DE FIN DE MOIS

Lorsqu' en 1966, dans l'intemporel « *Et moi, et moi, et moi...* », Jacques Dutronc attend son chèque de fin de mois, moins de 2% des salariés perçoivent le Smig (salaire minimum interprofessionnel garanti). Il s'élève alors à 2,10 francs. Avant la hausse de 35% accordée en 1968, le Smig progresse à peine plus que l'inflation. Les dynamiques salariales d'alors conduisent à le faire décrocher du salaire moyen, qui progresse plus rapidement. La réforme du Smig en 1970 vise à corriger cette situation. Elle conduit à l'actuel Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance) et à ses mécanismes de revalorisation automatique, ainsi qu'à la possibilité donnée aux pouvoirs publics de lui accorder un coup de pouce pour aller au-delà de la seule compensation de la hausse des prix.

Par la suite, la dégradation des conditions d'emploi, la précarisation des bas salaires, puis les allègements de cotisations sociales conduisent à une « smicardisation » croissante de la population active. Aujourd'hui, près de 12% des salariés vivent avec le Smic. Ce sont surtout des salariées (près de 60% de femmes), dans des secteurs de services où dominant des TPE et PME sans représentation syndicale, ou dans des entreprises de sous-traitance, avec des conditions de travail parfois difficiles, des horaires décalés. Les salariés au Smic sont enfin plus souvent

à temps partiel (27%), ce qui signifie également une rémunération partielle.

L'augmentation de la prime d'activité octroyée par le gouvernement en 2018 était la reconnaissance qu'il n'est pas possible aujourd'hui de vivre décemment avec un Smic quand il faut payer le loyer ou rembourser un crédit immobilier, remplir le frigo, payer les factures de gaz ou d'électricité, faire le plein de carburant ou payer les factures de cantine des enfants, lesquelles flambent, autant que les prix de l'énergie, dans de nombreuses communes.

Parce que les augmentations de salaire sont la seule réponse pérenne aux pertes de pouvoir d'achat, FO demande un coup de pouce immédiat sur le Smic.

Parce que les augmentations de salaire sont la seule réponse pérenne aux pertes de pouvoir d'achat, FO demande un coup de pouce immédiat sur le Smic.

laient la suppression, considérant le niveau du Smic trop élevé! C'est pourquoi FO demande un Smic à 1500 euros net tout de suite, pour atteindre ensuite progressivement 80% du salaire médian, qui est et reste notre revendication depuis 2015.

Nous sommes le 13 du mois, pour de nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs, il ne reste déjà plus grand-chose sur le compte bancaire. Alors comme Jacques Dutronc, vous toutes et tous, camarades qui êtes au Smic ou non, vous attendez avec impatience votre chèque de fin de mois!

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr